



GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE  
SUR LA LONGEVITE

---

**Compte-rendu de l'audition de Véronique France-Tarif et  
Bruno Rivals  
11 octobre 2006**

---

**« Longévité et industrie pharmaceutique : le projet  
Gérondicap, un exemple de synergie Public - Privé »**

## ***Introduction***

Le laboratoire pharmaceutique Pfizer a conduit depuis environ 4 ans une réflexion face aux bouleversements liés aux bouleversements démographiques de la population. Le laboratoire développe une approche différente, qui ne s'applique pas uniquement à travers les médicaments qu'il produit. Il a souhaité aller plus loin et faciliter la discussion entre acteurs autour du thème de la santé d'âge en âge, que ce soient les politiques, les médecins, etc. L'objectif n'est pas uniquement d'allonger l'espérance de vie mais également « la vie ». Cela passe par la définition de la notion de capital santé, aussi bien collectif qu'individuel.

Pour établir un partenariat public/privé, Pfizer a créé une fondation, qui organise notamment les « rencontres de la santé d'âge en âge ». La fondation s'est également penchée sur des projets au stade expérimental dans le domaine de l'oncogériatrie, dans le contexte où les cancers tendent à être vécus comme des maladies chroniques.

Pfizer souhaite être un acteur du débat sur la santé et le social et un fournisseur de solutions de santé.

## ***Le contexte***

Le projet est né en premier lieu d'une volonté politique de la Communauté d'agglomérations de Saint-Quentin en Yvelines. Le contrat de ville 2000-2006 définit comme une nécessité première « d'élaborer des réponses adaptées aux besoins des personnes âgées ».

L'IPS (Institut de promotion de la Santé) présent à Saint-Quentin est une expérience originale de mise en réseau des acteurs sanitaires et sociaux à l'échelle communautaire. Dans ce cadre, de nombreuses études ont été menées sur le territoire entre 1999 et 2003 pour recenser les besoins du territoire. Cette analyse des besoins a abouti à un constat clair:

- Un nombre insuffisant de places d'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- L'augmentation de l'espérance de vie concerne aussi les personnes en situation de handicap et leur famille
- Des besoins non satisfaits en matière de soutien à domicile et d'information centralisée sur les services
- Le repérage de réelles difficultés dans le secteur de l'aide à domicile, département gérontologie et handicap

La situation était celle d'une volonté politique, d'une analyse claire et d'un contexte législatif favorable (Cadre législatif favorable aux développements de projets en faveur des personnes âgées et/ou handicapées - lois de 2002, 2004, 2005 - et existence d'un schéma transversal seconde génération d'organisation sociale et médico-sociale des Yvelines 2003-2008).

## ***Le projet Gérondicap***

Ainsi est né le projet Gérondicap, dont l'objectif est de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte et/ou en manque d'autonomie, quel que soit leur âge ou leur déficience.

La stratégie retenue a consisté à mutualiser les moyens des différents acteurs sur le terrain pour répondre aux besoins recensés sur le territoire.

Le projet a pris forme avec l'opportunité qui s'est présentée d'acquérir le site parfaitement approprié du Mérantais de Magny les Hameaux pour le projet.

Le projet Gérondicap s'articule autour de 5 axes :

- accueil de jour des personnes handicapées vieillissantes
- accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- Centre d'information et de conseils en aides techniques (CICAT)
- Plateforme de modernisation des services d'aide à la personne
- Pôle de formation des aides à domicile, auxiliaires de vie

### ***L'engagement de Pfizer dans le projet Gérondicap***

En 2003, Pfizer a fusionné avec Pharmacia, ce qui a mené à la fermeture du site de Saint-Quentin en Yvelines. Dans le cadre de la Loi de Modernisation Sociale qui exige une de contribuer à la revitalisation du bassin d'emploi, Pfizer a fait le choix de s'impliquer dans le projet Gérondicap, parfaitement en phase avec sa vision. Pfizer était en effet déjà engagé, avec le programme « la Santé d'âge en âge », à promouvoir le capital santé de chacun pour vivre et vieillir en bonne santé, ce qui se traduit par la participation du groupe à différents projets d'information, d'éducation et de formation.

Ce projet a permis de créer des emplois, et correspond au rôle d'acteur de santé publique que développe le laboratoire, à travers la participation au développement de structures innovantes et à la formation.

Deux conventions ont donc été signées pour une dotation par Pfizer d'un montant total d'1 million d'euros sur 3 ans (2005-2007). L'une entre Pfizer et l'Etat, l'autre entre Pfizer, la communauté d'agglomérations et la Sodie (société de développement économique assurant l'ingénierie de gestion de projet et le portage financier).

De plus, Pfizer accompagne de manière concrète le projet via sa participation au Comité de suivi.

Dans ce cadre, Pfizer soutient 3 axes :

- les formations qualifiantes pour la création d'emplois professionnalisés : à ce jour 280 personnes ont été formées
- la plateforme de modernisation des organismes de services aux personnes. Pfizer participe à la professionnalisation du secteur médico-social, avec le développement de services innovants, un parcours de formation élaboré. Un partenariat avec l'association Amadam.
- Réalisation d'un état des lieux sur les 5 communes sur lesquelles sont présentes à la fois la coordination gérontologique et la coordination handicap. Il a ainsi été établi un une cartographie du parcours de soin des personnes handicapées et des personnes âgées.

### ***Conclusion***

- Un partenariat public-privé inhabituel avec une concertation permanente au sein des comités de suivi et de pilotage
- Une approche novatrice : associer personnes âgées et handicapées dans une même démarche

- La mission renforce les partenariats entre les acteurs des champs médico-social et sanitaire.
- Le projet a favorisé la création d'emplois (75 créations) et une démarche qualité.

### **Débat**

Le professeur Françoise Forette souligne que la mutualisation des moyens et des expériences bénéficie aux deux communautés que sont les personnes âgées et les personnes handicapées. Elle est favorable à la création de « maisons de l'autonomie » qui iraient dans ce sens.

Monsieur le député Claude Leteutre souligne qu'il est parfois difficile de rapprocher les deux communautés qui sont réticentes.

Mme France-Tarif précise que la structure a reçu un accueil très favorable et qu'elle fait l'objet d'un nombre croissant d'inscriptions. La démarche globale a fait la preuve qu'elle était favorable à tous.

Pour le Professeur Claude Jasmin, oncologue, le dépistage précoce des pathologies de la personne âgée est peu exploré. Il cite notamment l'exemple du dépistage du cancer du sein et dont les personnes de plus de 74 ans sont exclues.

Le professeur Forette défend en ce sens le concept de « gérontopôles », qui seraient le siège de la coopération entre la recherche, la recherche clinique et l'application immédiate.